

AGEDI Dépôt PREFECTURE DE LAON
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 16/01/2025 002-210204756-20241125-DE_2024_025_BIS-DE

COMMUNE DE MONTAIGU

Séance du 25 novembre 2024

Membres en exercice : 13

Date de la convocation: 15/11/2024

Présents : 8

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-cinq novembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Caroline MITOUART

Votants : 9

Pour : 9

Présents : Caroline MITOUART, Alexandre PRESTAIL, Aymeric COLAS, Matthieu DEBLED, Benoît BENSCH, Freddy BESSE, Monique DE BROUWER, Brigitte GONON

Contre : 0

Abstentions : 0

Représentés : Thomas HOUDELETTE par Caroline MITOUART

Excusés :

Absents : Cindy DELAPLACE, Grégory HAVEL, Morgan BOURDON, David MASCRET

Secrétaire de séance : Monique DE BROUWER

Objet : Budget principal : Décisions Modificatives budgétaires - DE_2024_025_BIS

Annule et remplace la délibération DE_2024_025 du 25/11/2024
(erreur de saisie dans la délibération)

Madame le Maire expose à l'assemblée qu'il y a lieu de procéder à la régularisation des amortissements de dépenses d'investissement du budget principal aux comptes 2315 "Installations, matériel et outillage techniques" concernant des opérations d'ordre, qui n'ont pas été ouverts aux budgets précédents, d'un montant de :

- 1 608.93 € pour une opération n° 212 concernant le branchement AEP - parcelle B - Rue du Grand Routy en 2007 ;

- 6 594.74 pour une opération n° 234 concernant la réhabilitation de 5 branchements en plomb en 2008 ;
soit un total de : 8 203.67 € en dépenses d'investissement.

Madame le Maire propose la répartition suivante :

- 023 : - 546.91 €
- 042-681 : + 546.91 €
- 021 : - 546.91 €
- 040-281531 : + 546.91 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité, accepte l'ouverture de crédits pour un montant de 546.91 € afin de régulariser les amortissements de ces travaux.

Fait et délibéré en séance,
les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait conforme,
Le Maire, Caroline MITOUART

La Secrétaire de séance,
Monique DE BROUWER

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 16 / 01 / 2025
et publié ou notifié
le 16 / 01 / 2025